

ON S'ABONNE :

Au Bureau du Journal, à LYON, place de la
Préfecture, n. 5.
A SAINT-ETIENNE, chez M. MOTTU, papetier.
A CHALONS-SUR-SAÔNE, chez M. FOUQUE,
libraire.
A TOURNUS, chez M. MATTHIEU, libraire.
A PARIS, à l'Office-Correspondance, rue Notre-
Dame-des-Victoires, n. 18.



ABONNEMENTS

POUR LYON ET LE DÉPARTEMENT :

2 francs pour 3 mois ;
4 francs pour 6 mois ;
7 francs pour l'année.

HORS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

3 francs pour 3 mois ;
5 francs pour 6 mois ;
9 francs pour l'année.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



LE GRATIS LYONNAIS,

Journal universel d'Annonces, de Littérature, des Théâtres, des Arts, des Sciences, des Variétés, etc.

Prix des Annonces : 25 centimes la ligne dans le Journal,

Et 30 centimes les Annonces insérées dans le **GRATIS** et dans son **AFFICHE** pour les deux **PUBLICATIONS** qui resteront en permanence pendant 8 jours.

LES ANNONCES QUI NE SERONT PAS REÇUES LE VENDREDI SOIR AU PLUS TARD NE PARAÎTRONT QUE LA SEMAINE SUIVANTE.

Ce Journal paraît tous les Dimanches. Sa PUBLICATION est de beaucoup plus étendue que celle des autres journaux, par le moyen de sa double publicité, et parce qu'il n'a pas besoin d'abonnés pour être lu, étant affiché dans Lyon et les villes environnantes, et envoyé gratis aux Établissements publics, aux Voitures dites *Omnibus*, Bateaux à vapeur et à toutes les Personnes qui feront insérer des Annonces pour 25 francs dans le courant de l'année.

Les chefs d'établissements publics sont priés de laisser le Journal sur leur table, toute la semaine, afin qu'il soit, sans interruption de numéros, à la disposition des lecteurs, et de le mettre sur planche, pour éviter qu'on ne l'emporte. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation cesseront de le recevoir. (Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 5 heures du soir.)

VENTES A L'AMIABLE.

IMMEUBLES A VENDRE

EN GROS OU PAR LOTS.

En l'étude de Me. Pic, notaire à Mâcon, rue St-Pierre,
no. 14, le 27 décembre 1835, sur l'heure de midi.

Ils consistent :

1.0 En un domaine situé en la commune de Prissé, une
lieue de Mâcon, près de la grande route de cette ville à
Cluny et Charolles, composé de bâtimens de maître, de
cultivateurs et d'exploitation, caves, four, deux pressoirs,
cinq cuves, cour, jardin, verger; le tout occupant une

superficie de	hect.	ares.	cent.	coup.
Vignes	10	05	07	ou 254
Terres	2	96	77	ou 75
Prés clos et arrosés	3	91	74	ou 99
Et bois taillis à Satonnay	15	82	80	ou 400

Total. 33 04 07 ou 835

2.0 Et un moulin à blanc, à trois tournans, et un battoir
à côté de la maison de maître, mus par la rivière de la pe-
tite Grosne.

S'adresser, pour avoir tous renseignemens, audit M. e
Pic, notaire, chargé de la vente. (384)

Usine à vendre.

Cette usine, située près de Bourg, dans le département
du Jura, se compose de deux bâtimens, dont l'un, cons-
truit en 1818, de 44 pieds de long sur 24 de large, a deux
moulins tournans, écurie, chambre pour moudre le grain,
cuisine, etc.

Le deuxième bâtiment a 18 pieds de long sur 15 de
large; il se compose d'une pièce dans laquelle se trouve un
battoir à chanvre ou autres grains. Ces usines sont sur une
rivière qui ne tarit jamais, elles sont closes de murs et
buissons; il y a environ 16 mesures du pays en jardin.
Prix : 26,000 fr. environ.

On céderait aussi, si on le désirait, des vignes, prés et
champs avoisinant les usines.

S'adresser chez M. Perrussel, agent d'affaires, rue Trois-
Maries, n. 12, chargé de la vente de diverses propriétés
et établissemens de commerce. (387)

A vendre. — Maison bourgeoise, avec un jardin d'une
bicherée, située à deux lieues de Lyon. Si l'acquéreur dé-
sire une plus grande quantité de terrain, on la lui accor-

dera; si l'acquéreur veut aussi en louer pour deux cents
francs, il restera pour lui tout le premier de la maison,
qui est composé de 4 jolies pièces. Prix : 6,200 fr.

S'adresser au bureau du Journal. (353)

A vendre. — Une maison à la Demi-Lune, sur la route
de l'Arbresle, composée de rez-de-chaussée et caves voû-
tées, un étage au-dessus et grenier avec un espace de ter-
rain pour un petit jardin. S'adresser au bureau du Journal.
(366)

A vendre. — Une Propriété à une heure et demie de
Lyon, du prix de 24 mille fr., d'un seul tènement, soit
pré, vigne, terre, jardin, arbres à fruit, corps de bâtimens
de maître et de granger.

Le propriétaire offre de passer bail à ferme au gré de
l'acquéreur, au prix de trois et demi pour cent; avec ga-
rantie sur d'autres propriétés.

S'adresser au bureau du Journal. (330)

VENTES DE FONDS DE COMMERCE.

A vendre pour cessation de commerce. — Un ancien fonds
d'épicerie qui existe depuis trente ans; il est bien achalan-
dé, et les personnes qui l'achèteront auront la certitude
d'y faire de bonnes affaires, vu sa position dans un bon
quartier.

S'adresser place Grenouille, n. 2. (316)

A vendre pour cessation de commerce. — Fonds de café,
dans une position des plus avantageuses, sur un des quais
des plus beaux de la ville; les prix du fonds et de la location
sont très-avantageux. Pour les renseignemens, s'adresser
au bureau du Journal. (375)

A vendre à St-Etienne pour cause de maladie. — Fonds
de café, situé dans un quartier des plus fréquentés, au cen-
tre des principaux hôtels, décoré à neuf. La salle est une
des plus belles de la ville. Le billard est neuf, et le maté-
riel utile à l'exploitation de l'établissement est en très-bon
état.

La clientèle est nombreuse et bien suivie. Sous le rap-
port de la vente et de sa position, c'est un des premiers
établissemens de St-Etienne.

S'adresser, pour les renseignemens, à St-Etienne, chez
M. e de St-Cyrc, notaire, ou bien au bureau du GRATIS.
(345)

A vendre pour cause de départ. — Un joli fonds de café,
bien achalandé, situé près la place des Célestins.

S'adresser au bureau du Journal. (371)

A vendre pour cessation de commerce. — Une fabrique
de carton en feuilles, qui existe depuis 46 ans; tous les
objets utiles à la fabrication sont en bon état; on donnera
facilité pour le paiement, s'il y a garantie.

Il n'est pas besoin de connaître la fabrication, le vendeur
se charge de l'apprendre en peu de jours.

S'adresser rue Port-Charlet, n. 9 et au bureau du Jour-
nal. (368)

A vendre ou à louer en totalité. — Magasin des costum-
es de carnaval, chez M. Lecerf, rue Pisay, n. 30 au qua-
trième. (303)

A vendre. — Un fonds de rubans, et un fonds de nou-
veautés, situés dans l'un des beaux quartiers de la ville.

A vendre. — Plusieurs fonds d'hôtels, de cafés, de ca-
baret et d'épicerie, tous bien achalandés, et situés dans de
bons quartiers. (401)

A vendre pour cessation de commerce. — Le fonds du
café (dit du soleil), Galerie de l'Argue.

S'y adresser. (408)

A vendre pour cause de cessation de commerce. — Un
fonds d'épicerie situé dans un des beaux quartiers de
Lyon, et qui jouit d'une très-belle clientèle. Prix: 4,500 f.
S'adresser au bureau du Journal. (362)

A vendre pour cause de départ. — Café-restaurant bien
situé, jouissant d'une bonne clientèle; le loyer est de
800 f.

S'adresser au bureau du GRATIS. (330)

A vendre pour changement de commerce. — Fonds de café
situé dans le quartier des Jacobins, et près du Gymnase;
prix: 14,000 f.

S'adresser au bureau du GRATIS. (341)

A vendre. — Fonds d'épicerie existant depuis 25 ans, bien
achalandé, situé quartier des Capucins.

S'adresser pour les renseignemens au bureau du GRATIS
Lyonnais, place de la Préfecture, n. 5. (285)

VENTES DE MARCHANDISES ET AUTRES OBJETS.

A vendre. — Jolis platanes.
S'adresser à Jean Plassard, demeurant à l'ancien chemin
des Charpennes, près du fort. (342)

A vendre de suite. — Un bon billard.
S'adresser à M. Serre, traiteur à la Croix-Rousse, près
le chemin de la Boucle. (376)

M. Poulet, marchand tailleur, passage de l'Argue, pré-
vient le public que l'on trouve chez lui un assortiment com-
plet d'habillemens confectionnés; la qualité des draps et
l'élégance de la coupe ne laissent rien à désirer aux fashio-
nables de cette ville. Les habitans de la campagne trouvent
aussi chez lui, des habillemens de toute solidité et confor-
mément à leur goût.

Il se charge aussi des commandes de quelque genre
qu'elles soient dans sa partie, les confectionnant dans le
plus bref délai.

Le tout au prix le plus modéré. (402)

LOCATIONS ET AFFERMAGES.

ENTRESOL à louer, donnant sur le quai, rue de la
Préfecture, n. 2.
S'adresser au portier. (335)

A louer à St-Etienne. — Vaste rez-de-chaussée ayant
cinq grandes ouvertures sur la rue, propre à l'établisse-
ment d'un brillant café, situé dans une des principales
rues de la ville, près du Théâtre et entouré d'hôtels.
S'adresser au bureau du journal le *Gratis Lyonnais*. (346)

A louer en totalité. — Une maison située à Perrache,
joignant le jardin de la Rotonde, côté du midi; il existe,
en outre, une pompe et un espace de terrain planté d'ar-
bres, faisant alignement à la rue; l'on donnerait un bail
long, afin que le locataire puisse bâtir pour jouir d'un re-
venu. Après l'expiration du bail, l'on traitera pour les
constructions existantes.
S'adresser au bureau du *Gratis*. (324)

A louer ensemble ou séparément. — Trois belles pièces
parquetées, garnies avec goût, place Louis XVI, n. 1,
aux Brotteaux, très-près le pont Morand. (332)

MÉDECINE ET PHARMACIE.

SYPHILIS

et Maladies Cutanées, SIROP DÉPURATO-LAXATIF DE SÉNÉ,

Publié par ordre exprès du Gouvernement,
préparé par PERENIN, pharmacien-chimiste,
rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n. 23, à Lyon.

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif,
sont un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies
vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que:
BUBONS, ULCÈRES rongeurs, VÉGÉTATIONS, BOUTONS,
ÉCOULEMENS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS,
FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont
été ramenées par son usage à la santé la plus parfaite; il en a
été de même de celles atteintes de GALEs rentrées ou reper-
cutées, DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ERUPTIONS,
AFFECTIONS DARTREUSES, SCORBUTIQUES et SCROFU-
LEUSES, etc., etc. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants
que la plupart d'entr'elles avaient employé divers traitemens
infructueux.

Ce sirop, préparé avec tous les soins que son importance
exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile; il n'ap-
porte aucun dérangement dans les occupations journalières, et
n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux accidens mercuriels.

Il se débite par pinte, trois quarts, demi, et quart de pinte,
des prix de 20, 15, 10 et 5 francs.

Dépôts dans les principales villes de France.

On fait des envois. (*Affranchir.*) (244)

M. Fournel, médecin, prévient le public qu'il demeure
toujours du Port-du-Roi, n. 51, au 2.e; il s'occupe avec
succès des maladies d'oreilles et principalement de la sur-
dité. Il offre en outre les secours de son art aux malheu-
reux munis de certificats.

Avis important.

VÉRITABLE SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU.

Les seuls dépôts légalement établis depuis plus de 10
années, du sirop pectoral de Mou de Veau, inventé par
M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, à Lyon, et reconnu
seul et unique par la Faculté de Médecine de Paris et de
Lyon, se trouve toujours dans le magasin de M. me veuve
Chagnier, marchande, Grande Rue, à Grenoble.

Ce sirop a toujours obtenu la préférence sur tout autre
dans les rhumes, toux, catarrhes, enrouemens, esqui-
nancies, coqueluches, extinction de voix, crachemens de
sang; etc.

M. Macors se fait un devoir d'observer au public, que
ce sirop, dont il est le seul et unique inventeur, ne doit
pas être confondu avec ceux qui portent le même nom, et
qui ne méritent nullement la même confiance.

DÉPOSITAIRES.

A Bourg, MM. Martinet et Desparos;
A Châlons, M. Grospierré;
A Chambéry, M. Boubeau fils;
A Genève, Mme Veuve Philis;
A Mâcon, M. Pachon;
A Montbrison, M. Perrin;
A Romans, M. Johannis;
A Roanne, M. Lambert;
A St-Etienne, M. Terrasson;
A Tarare, M. Michel;
A Valence, M. Lambert;
A Vienne, M. Gros, épiciér;
A Villefranche, M. Grobert;
A Clermont-Ferrand, M. Lekocq, ph;

On y trouve également un dépôt de sirop vermifuge de
Macors approuvé contre les convulsions et maladies des
enfants.

CROZE,

MÉDECIN-OCULISTE.

Maladies des Yeux.

La vue est, sans contredit, le premier, le plus apprécia-
ble de nos sens, et l'art de guérir n'a pas de plus glorieuse
conquête que celle de rendre la possession de ce sens ad-
mirable à ceux qui ont eu le malheur de la perdre. A ce ti-
tre, combien ne doit-on pas de témoignage à M. Croze,
médecin-oculiste, qui, à Paris, Lyon, Marseille et généra-
lement dans tout le Midi, a guéri plus de dix-huit cents per-
sonnes dans l'espace de dix ans, dont un grand nombre
avait été abandonné comme incurables, auxquelles il a
complètement rendu la vue et qui en ont publiquement
proclamé leur profonde gratitude. Cet oculiste traite et
guérit parfaitement, et avec le plus grand succès, toutes
sortes de maux d'yeux quelle que soit leur ancienneté, tels
que faiblesse de vue, fistule, ophthalmie, inflammation,
coup d'air, la larmation, maux de paupières; il fait dis-
paraître les taies à la cornée, vulgairement nommées ta-
ches, et préserve de la cataracte lorsqu'elle commence à
se former. M. Croze se plaît à faire connaître aux person-
nes qui négligent les premiers momens où leur vue s'affai-
blit sans ressentir aucune douleur, lorsqu'on aperçoit
brouillards, moucheron, etc., etc., cela est une preuve
que le nerf optique commence à se paralyser, et cette ma-
ladie devient de jour en jour très-funeste; on perd la vue
et l'œil reste beau sans espoir de guérison.

Les personnes qui l'honoreront de leur présence, pour-
ront prendre chez lui les guérisons nouvellement obtenues,
ainsi que ceux qui ont été guéris à son passage à Lyon, il
y a deux ans; il est logé Galerie de l'Argue, escalier A, au
premier, du côté de la rue Mercière. (386)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale, prompt et peu dispendieuse,

De toutes les Maladies secrètes quelqu'anciennes ou invétérées qu'elles soient,

PAR LA MÉTHODE NOUVELLE DU DOCTEUR CH. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en-pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de divers ouvrages de médecine, breveté par le gouvernement pour l'invention du VIN DE SALSEPAREILLE et du BOL D'ARMÉNIE PURIFIÉ ET DULCIFIÉ, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc. (BULLETIN DES LOIS, n. 3394).

Jusqu'à présent les médecins avaient confondu, sous le rapport du traitement, la gonorrhée avec les chancres, les bubons, les excroissances et autres symptômes appartenant par leur nature au virus syphilitique. Le docteur Ch. Albert, auteur de la DIVISION NOUVELLEMENT INTRODUITE DANS LA CLASSIFICATION DES MALADIES SECRÈTES, est parvenu à démontrer, par des expériences positives et multipliées, que la gonorrhée sans complication est complètement exempte d'infection vénérienne. Il était d'autant plus important d'éclaircir ce point de l'art de guérir, demeuré si long-temps obscur, que les malades se trouvaient dans la fâcheuse alternative, ou de faire usage de remèdes violens qui, n'ayant point de vice syphilitique à combattre, attaquaient la constitution; ou d'être assujétis à l'emploi du copahu, des injections astringentes, et autres moyens répercussifs qui supprimaient brusquement l'humeur, et la faisaient refluer à l'intérieur, d'où elle ne pouvait manquer tôt ou tard de faire explosion.

Le docteur Ch. Albert a donc rendu un service immense à l'humanité, par la purification et la dulcification du Bol d'Arménie, dont il a doté l'art de guérir, puisqu'il est reconnu aujourd'hui que cette préparation est un spécifique héroïque contre le principe de la gonorrhée, des fleurs blanches et autres écoulemens des deux sexes, qui forment maintenant la PREMIÈRE CLASSE DES MALADIES SECRÈTES.

Tous les symptômes dus au virus syphilitique, comme chancres, bubons, végétations, taches et éruptions diverses de la peau, douleurs et carie des os, etc., constituent la SECONDE CLASSE des maladies secrètes, et exigent un traitement différent. Les recherches auxquelles l'auteur s'est livré l'ont convaincu que, pour en obtenir la guérison radicale, le remède le plus sûr et le plus prompt qu'on pût employer, était le VIN DE SALSEPAREILLE préparé avec le vin vieux de Calabre. Il a constaté que celui-ci l'emportait sur toute autre espèce de véhicule, par rapport à ses propriétés dissolvantes, douces et anodines, qui le rendent éminemment propre à se saturer des élémens dépuratifs de la Salspareille et à en augmenter la vertu curative.

Des expériences multipliées ont été faites par un grand nombre de médecins, à l'aide de cette préparation, dans les affections opiniâtres, et qui, malgré les traitemens les plus vantés, avaient épuisé les forces des malades et les avaient conduits aux portes du tombeau. Dans tous les cas, les accidens n'ont pas tardé à diminuer, et peu à peu, les forces, l'embonpoint, la fraîcheur et les autres signes d'une santé parfaite ont succédé aux symptômes les plus alarmans.

Avant cette découverte, on avait à désirer un moyen qui agit également sur toutes les constitutions, qui fût sûr dans ses effets, qui fût exempt des inconvéniens qu'on reprochait avec justice aux préparations mercurielles, corrosives et autres.

Aujourd'hui on peut regarder comme résolu le problème d'un remède simple, facile, et, nous pouvons le dire sans exagération, infaillible contre toute infection syphilitique, quelqu'ancienne ou invétérée qu'elle soit.

Les Bols d'Arménie et le Vin de Salspareille se trouvent en dépôt dans les principales villes du monde.

Consultations par correspondance en français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais. Les lettres doivent être adressées franches de port, au Docteur Ch. ALBERT, RUE MONTORGUEIL, N. 21, qui s'empressera de répondre gratuitement aux conseils qui lui seront demandés.

Le prix des Bols d'Arménie est de 5 francs la boîte. Deux ou trois boîtes suffisent ordinairement pour la guérison des maladies de la PREMIÈRE CLASSE (Gonorrhée ou chaude-pisse).

Pour la guérison des maladies de la SECONDE CLASSE, comme chancres, végétations, bubons, etc., il faut de 6 à 8 flacons de Vin de Salspareille lorsqu'elles sont récentes, et le double quand elles sont anciennes ou qu'elles ont résisté aux autres traitemens. Le prix de chaque flacon est de 5 francs; il contient dix-huit cuillerées et doit durer 6 jours.

Nous rappelons que ce traitement peut être administré avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats. Il peut être employé en secret et en voyage; il convient à tous les âges et à tous les tempéramens.

Dépôts :
à LYON, chez BORELLY, pharmacien, place de la Préfecture, n. 13.
à St-ÉTIENNE, chez COUTURIER, pharmacien.
à GRENOBLE, chez PLANA fils, pharmacien, rue des Vieux-Jésuites, n. 19.
à ROANNE, chez CHERVET, pharmacien.

AVIS AUX INCURABLES.

L'auteur continue de faire délivrer GRATUITEMENT le Vin de Salspareille ou les Bols d'Arménie, nécessaires à la guérison radicale de tous les malades réputés incurables qui lui sont adressés de Paris et des départemens avec la recommandation des médecins d'hôpitaux, des jurys médicaux et des préfets. (344)

DEPURATIF DE SANG.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ,

Dit de CUISINIER.

Ce sirop est presque toujours ordonné par les médecins comme étant le plus puissant DÉPURATIF DU SANG et le remède le plus convenable pour la guérison des MALADIES RÉCENTES, mais surtout INVÉTÉRÉES, qui se manifestent sur différentes parties du corps, le plus ordinairement sous forme de BOUTONS RONGEURS, ULCÈRES, CONFLEMENT, SUPPURATION, DARTRES, etc. Par l'usage de ce sirop on peut remédier aux conséquences fâcheuses d'un traitement inefficace ou insuffisant.

Chez Vernet, pharmacien, place des Terreaux, dépositaire des REMÈDES APPROUVÉS, BREVETÉS ET PRONÉS dans les journaux. (329)

PATE PECTORALE

DE RÉGLISSE A LA GOMME,

de GEORGÉ, pharmacien à Epinal,

Par boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette pâte, conjointement avec le sirop pectoral ci-dessus, guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés.

Dépôt général, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n. 30; sous-dépôt, chez MM. Cruzevert, à la Glacière; Gustin, rue du Plâtre; Dubauchard, rue Neuve; Bresson, rue de Puzy; Barcet, rue Belle-Cordière; Lian, place des Capucins; Caillou, aux Brotteaux; Lafabrigue, à la Guillotière; Joubert, à Vernaizon; et chez MM. les pharmaciens Michel, à Tarare; Viguié, à Vienne; Ricard, à Grenoble; Mossel, à Mâcon; Terrat, à Châlons; veuve Béraud-Gaillard, droguiste à Dijon.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS.

On demande un ouvrier imprimeur-lithographe et un ouvrier papetier régleur, pour une ville des environs de Lyon.

On demande un homme actif et sa femme, sans enfants, pour une place de concierge dans une fabrique située dans une petite ville aux environs de Lyon; il doit savoir lire et écrire; ils devront tout leur temps à l'établissement. Les appointements, pour les deux, sont de 500 à 600 fr., le logement, l'éclairage et le chauffage. Bons renseignements. S'adresser au bureau de l'écrivain, rue de la Préfecture, n. 12.

Une dame désire trouver un bureau de tabac à jour ou à l'année. Elle donnera les renseignements les plus satisfaisants. S'adresser au bureau du Journal. (388)

On demande pour un pensionnat un professeur de langues italienne, latine et grecque. S'adresser au bureau du Journal. (399)

Un pharmacien reçu se propose comme *gerant responsable* d'une officine dans le département du Rhône ou autre département voisin. On pourra disposer de son diplôme pour plusieurs années. S'adresser à M. Chapeau rue des Célestins, n. 6. (398)

4 places. Deux cochers ou valets-de-chambre. — Un palefrenier ou conducteur de diligences. — Deux jeunes gens pour commis-voyageurs ou sédentaires; l'un pour la quincaillerie ou mercerie, l'autre pour les liquides: ils connaissent chacun leur partie. — Un jeune homme, donnant des leçons de langue allemande, désire une place de professeur dans Lyon. — On demande plusieurs jeunes gens, pour placer des marchandises dans la ville. S'adresser au bureau du *Gratis*. (309)

AVIS DIVERS.

RESTAURANT,

Grande rue Mercière, n. 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin, à Lyon.

On sert à toute heure, à la carte et au prix fixe. Dîner à 1 fr. 25 c. composé de 3 plats, dessert, demi-bouteille, pain; et à 1 fr. 50 c. la bouteille entière. Déjeuner à 90 c. composé de potage, 2 plats, demi-bouteille et pain. On loue des chambres garnies au jour et au mois; on donne des cabinets aux sociétés qui veulent être séparées, et on reçoit des pensionnaires. (152)

On demande à acheter une petite campagne bourgeoise, on la désire, autant que possible, rapprochée de la ville. S'adresser au bureau du *Journal*. (395)

HOTEL ET RESTAURANT

DE LA COURONNE,

Rue Lanterne, n. 4., près des Terreaux.

DINERS.

1 fr. 25, potage, 3 plats, dessert, demi-bouteille.
1 fr. 50, potage, 4 plats, 3 desserts, demi-bouteille.
2 fr. potage, 5 plats, 5 desserts, bouteille vin vieux.

Le choix et la qualité des mets ne laissent rien à désirer, ce qui assure à cet établissement un succès justement mérité.

Cet hôtel se recommande à MM. les voyageurs par sa bonne tenue, son heureuse situation au centre des diverses messageries, et sa proximité des bateaux à vapeur de la Saône. (319)

Hôtel de l'Isère, rue de la Barre, n. 13, à Lyon.

On sert, à la carte ou à prix fixe, des dîners à 1 fr. 25, trois plats, potage, dessert et demi-bouteille, ou 1 fr. 50, bouteille entière; dîner à 2 fr., 5 plats, potage, dessert, une bouteille de vin vieux. (365)

HOTEL ET RESTAURANT

De Saône-et-Loire, rue des Bouchers, n. 1.

EYNARD, traiteur, tient table d'hôte à 2 heures et 4 heures, prend des pensionnaires et porte en ville, à des prix très-moderés.

DINERS.

Potage, 3 plats, 3 desserts, demi-bouteille, 1 fr. 25.
Potage, 4 plats, 4 desserts, demi-bouteille, 1 fr. 50.
Potage, 5 plats, 5 desserts, une bouteille, 2 fr.

Célérité et propreté dans le service. (367)

JOUBERT FRÈRE,

PEINTRE EN MINIATURE,

Ne peignant que sur ivoire et avec les couleurs les plus fines, fait les portraits à 15 francs, et garantit la parfaite ressemblance.

Sa demeure est Galerie de l'Argue, n. 79, escalier M, au 1^{er}, chez le dentiste. (374)

AVIS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Seul véritable café de glands de santé, approuvé par la Faculté de Médecine, le 12 août 1833, de Buzenet, successeur de Berret, ci-devant place de la Baleine, actuellement rue Grenette, n. 17 au 1^{er}.

On ne peut donner à ce café tout l'éloge qu'il mérite, ses vertus sont au-dessus de tout ce qu'on en peut dire, et l'expérience constante qu'on en a par les effets surprenants, que dans une infinité de maladies il opère continuellement sur toutes les personnes de quelque sexe et âge qu'elles soient, en est une preuve convaincante.

Ce café est non-seulement recommandé aux personnes atteintes de maladie, il l'est aussi pour celles en bonne santé, sur lesquelles il a le don, en en faisant un usage constant, de donner de l'embonpoint et de la fraîcheur.

Le public doit se tenir en garde contre les imitations. Le sieur Buzenet n'en a aucun dépôt à Lyon. (298)

AU MIROIR FIDÈLE.

GUICHARD, miroitier, rue de l'Archevêché, n. 5, au bout du pont Tilsitt, actuellement GUICHARD et ARBOD,

Ont un atelier d'étamage et dorures sur bois, grand assortiment de glaces nues et confectionnées, minces et fortes, dans toutes les grandeurs, glaces de rencontre en une et deux pièces; fabriquent moulures dorées en baguettes, cadres modernes et gothiques pour tableaux de toutes mesures et profils, encadrent les gravures;

Echangent les vieilles glaces, les réparent à neuf; se chargent des transports, poses, emballages, et de tout ce qui concerne leur état. (242)

OBJETS POUR ÉTRENNES.

rue St-Côme, n. 6, à Lyon.

Argenterie de Paris dit Maillechors, à 6 fr. 50 c. le couvert; ayant la même propreté et solidité que ceux de 30 à 40 fr.; et une valeur intrinsèque de moitié du prix de vente. On joint à cet article un bel assortiment de bijouterie en imitation d'or, garanti pour la dorure, le tout fabriqué chez M. Alix, premier bijoutier de Paris. (397)

Agence générale d'affaires,

ÉTABLIE A CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME).

BUREAU DE CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER.

Négociations de toutes espèces à la commission, pour tous pays.

Ventes, achats, échanges de propriétés, de charges vénales: perceptions et recouvrements de fermes, loyers, créances, arrérages; gestion, évaluation, surveillance d'immeubles, d'établissements; remboursements et achats de rentes; placements de fonds sur premières hypothèques; pièces diverses à obtenir près des administrations; liquidations de successions et généralement toutes les affaires qui seront présentées.

MM. LORAIN ET PLANEIX, directeurs de l'Agence et du bureau de correspondance générale, se transportent, sur la demande des commettants, dans toutes les localités, tant en France qu'en pays étrangers, où pourraient les appeler les affaires qui leur sont confiées, soit pour y traiter les négociations, exécuter tous travaux d'évaluation, de levés de plans, faire toutes démarches y relatives, ou les préparer par la réunion et le concours de tous les éléments qui doivent les précéder et leur servir de base, et procurer par-là à leurs commettants tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, avec toute l'exactitude et l'appréciation que leur permettent les fonctions, emplois et professions qu'ils ont exercés et exercent encore.

Ils correspondent avec tous les agents spéciaux et spéculateurs des principales villes de France et de l'étranger.

Tout le contentieux est soumis à un conseil judiciaire attaché au bureau.

Les soins et la discrétion que réclament certaines affaires président à toutes leurs opérations.

Le droit de commission pour les affaires les plus ordinaires est tarifé très-moderément dans un rayon de vingt lieues du bureau: toutes celles au-delà de cette limite se traitent de gré à gré, directement ou par correspondance, moyennant un droit fixe ou proportionnel par 0/0, ou une prime unique, qui n'est payable qu'après les négociations terminées ou les affaires traitées.

L'enregistrement de chaque affaire est de 1 fr., seul déboursé que les commettants aient à payer comptant.

Toute lettre adressée au bureau doit être affranchie, formalité indispensable pour qu'il y soit répondu immédiatement.

S'adresser à MM. les directeurs, place Desaix, n. 14, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Salon de Lecture

DU PORT SAINT-CLAUDE.

JOURNAUX POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

A 2 SOUS LA SÉANCE.

Histoires, Romans et nouveautés en lecture.

On loue pour la ville et pour la campagne. (336)

Le sieur Christophe, pédicure, ci-devant rue du Bœuf, demeure maintenant rue Palais-Grillet, n. 1, au 2^e. (373)

A 2 sous la Livraison

de 16 pages de texte in-8°.

PROCÈS DE FIESCHI ET DE SES COMPLICES,

DEVANT LA COUR DES PAIRS,

PRÉCÉDÉ DES FAITS PRÉLIMINAIRES AUX DÉBATS,

ET SUIVI

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR FIESCHI

ET DE L'ACTE D'ACCUSATION.

Conditions de la Souscription:

Le compte-rendu du procès de Fieschi et de ses complices formera environ 2 vol. in-8°.

Il sera publié

Par feuille isolée au prix de fr. 10 c.

Par collection de dix feuilles (un demi-volume broché et satiné avec titre et couverture à dentelle). 1 — 25 —

Par collection de vingt feuilles (un volume). . . 2 — 50 —

MM. les souscripteurs des départements devront s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

ON SOUSCRIT

A PARIS, CHEZ A. BOURDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR, rue Quincampoix, 57 et 59;

A LYON, au bureau du *Gratis*;

Et chez tous les libraires de Paris et des départements.

LIBRAIRIE.
AYNÉ FILS, S. de L. BABEUF,
Rue Saint-Dominique, 2,

EN VENTE
POUR
ÉTRENNES.

Keepsakes, en anglais ou en français, reliure de luxe.
Nouveautés avec gravures, reliures élégantes.
Paroissiens, et livres d'église, reliures en soie blanche, avec fermoirs.
Ouvrages de littérature, reliures riches.
Albums, albums de dessins, jeux en boîtes ornées.
Ouvrages d'éducation, reliures simples, élégantes et de luxe.
Cartonnages, cartes géographiques découpées, etc.
Assortiment complet de livres dans tous les genres. (400)

LE MEDECIN
Des Maladies Secrètes,
OU ART
DE LES GUÉRIR SOI-MÊME,
Par le Doct. Ch. ALBERT,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, membre de plusieurs sociétés savantes.

CINQUIÈME ÉDITION. — PRIX : 50 CENT.
A Paris, chez l'auteur, rue Montorgueil, n. 21.
A Lyon, au bureau du Gravis. (331)

LIBRAIRIE spécialement d'Éducation et
ventes de livres à un grand rabais,
RUE MERCIÈRE, N. 39, AU 1^{er}

Henry d'Eichenfels, suivi de la Colombe, de l'Enfant perdu, et du petit Mouton; nouvelle traduction du chanoine Schmid, par M. N. D. G. 1 vol. in-12. 1 fr. 20 c.
On publiera successivement toutes les autres histoires du même auteur.
Hirlanda, duchesse de Bretagne, traduit du même, in-18, 1 fr.
L'Île des enfans, suivie de 3 contes du chanoine Schmid. in-18 fig. 1 fr.
Bibliothèque géographique de la jeunesse, ou Recueil des voyages les plus intéressants; traduit de l'allemand de Campe; 72 vol. in-18, fig. au lieu de 18 fr. 8 fr. 60.
On vend tous les voyages séparés ou par collection de 8 à 20 vol.
Choix de voyages de La Harpe, 8 vol. in-12, avec fig. coloriées. 16 fr.
On vend tous les voyages séparés.
Ces deux recueils sont très-propres à être donnés en étrennes ou cadeaux.
Dictionnaire géographique, par le Chevalier de Roujoux; in-8 avec cartes; au lieu de 6 fr. 3 fr.
Et beaucoup d'autres bons livres à des prix très-moderés, a plupart à un très-grand rabais. (406)

Librairie d'Ant. BAILLY,
Place des Carmes,

Grand assortiment de belles Heures, ainsi qu'une quantité considérable d'autres bons ouvrages, moraux, instructifs et amusants, d'un bon choix, pour étrennes; le tout avec de jolies gravures, et à des prix très-satisfaisants pour l'acheteur.

On trouve aussi chez le même libraire, qui est le seul à Lyon qui fasse ce commerce dans un bon genre, un magasin de gravures de piété très-assorti dans toutes les classes, dont les prix ne laisseront rien à désirer. (407)

SPECTACLE MERVEILLEUX
PAR LES CHIENS INCOMPARABLES,
FIDELE BLANC, Florentin,
et MUNITO, anglais, de l'Île Sguesie.

La renommée des animaux quadrupèdes, qui ont étonné avec leurs connaissances dans les sciences d'arithmétique, mathématiques, physique, géométrie, et langues étrangères, celle des hommes les plus distingués des villes capitales de l'Europe, a assez retenti jusqu'aux bords du Rhône, pour exciter la curiosité publique, à jouer de quelques séances, et la réunion extraordinaire de ceux qui ont excellé, et qui, pour la première fois feront le prodige d'articuler des mots en langue française, fait espérer aux directeurs qui ont l'honneur de les exposer à ce respectable public, qu'ils seront honorés de son suffrage.

Les séances auront lieu depuis 2 heures, jusqu'à 9 du soir. GALERIE DE L'ARGUE ESCALIER G.

Et toute société particulière pourra s'y diriger 24 heures d'avance pour des séances particulières. (304)

Incessamment au bénéfice de Madame Brunet. François Ier, roi de France, et Françoise de Foix, ou la Dame de Laval, drame historique en trois actes, du théâtre de l'Ambigu, par MM. Maillant et Legoyt.

Un Mari charmant, vaudeville en un acte, du théâtre du Gymnase, par MM. Dumanoir et Lafargue.

La Tirelire, ou la caisse d'épargne, vaudeville en un acte du théâtre du Palais-Royal, par MM. Cognard frères, et Laine.

Nous lisons dans le Courrier de Lyon du 17 décembre :
Lyon, 14 décembre 1835.

M. le Rédacteur du Courrier de Lyon,
Malgré que ma lettre ne puisse en aucune manière intéresser le public, vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, de l'insérer dans votre estimable journal.

Il a paru dimanche dernier, dans le Gravis de Lyon, un article passablement ridicule me concernant; mais celui qui l'a écrit aurait dû être un peu moins amphibologique, car je ne sais pas encore s'il a cherché à me favoriser, ou s'il a voulu me porter préjudice. Dans l'un comme dans l'autre cas, j'avoue que l'objet ne m'importe point du tout: les comestibles et les vins étant la base principale de mon commerce, et toutes mes mesures et tous mes soins étant pris, autant qu'il est en mon pouvoir, pour conduire ma barque doucement et à bon port, vous devez penser, Monsieur, combien peu je dois m'occuper d'un article de journal relatif à mes opérations, quel que soit l'esprit qui puisse le dicter.

Je suis avec considération, Monsieur, votre très-humble serviteur,
SCHIMPER, marchand de vin,
Rue Ste-Marie-des-Terreux.

Je viens, à la remorque de cette étrange lettre, assurer le public que l'article dont je suis l'auteur, et que le sieur Schimper incrimine aussi sottement, n'a point été fait dans le but de le ridiculiser, mais bien de le féliciter de la bonne tenue de son établissement. Il est vrai que je l'ai fait dans ces termes un peu droiatiques, mais on conviendra qu'un pareil sujet traité d'une manière grave et compassée, n'aurait d'autre mérite que de servir de somnifère à nos lecteurs.

Je ne veux donc pas me disculper des bonnes intentions de mon article; mais je repousse de toutes mes forces la dégoûtante interprétation qu'en a faite le sieur Schimper. Du reste, je n'avais pas réfléchi que ce dernier, d'après son insinuation, était cabaretier, et que l'humeur pituiteuse d'un Allemand ne peut se concilier avec nos productions badines et légères. GRIVET.

On lit dans le Réparateur :

« Voici bientôt le moment où, en exécution de la loi 31 mars 1833, le tribunal de commerce de Lyon doit désigner un ou plusieurs journaux où devront être insérés, dans la quinzaine de leur date, les extraits d'actes de société en nom collectif ou en commandite. Le tribunal de commerce n'a encore usé de cette prérogative qu'en faveur d'un seul des journaux qui paraissent à Lyon. Nous aimons à croire qu'il n'y a eu, dans cette préférence exclusive, aucun motif qui ne puisse s'avouer, et qu'en montant sur leur siège de juge, les membres du tribunal ne se sont pas rappelés s'il y avait parmi eux des actionnaires de la feuille de leur désignation. Il est plus probable qu'il en aura été du renouvellement, plusieurs fois réitéré, de ce privilège, comme de beaucoup d'autres choses qui finissent par devenir une habitude. Il serait temps cependant que chaque journal, à son tour, fût appelé à jouer d'un avantage dont nous ne pensons pas que la loi ait voulu faire un monopole, une sorte de subvention permanente pour la presse ministérielle. Que si pourtant MM. les membres du tribunal de commerce craignent, en faisant un choix parmi les organes de la presse indépendante, de paraître faire acte de prédilection en faveur de l'un d'eux, nous leur proposerions de mettre les noms de ces feuilles dans une urne et de s'en rapporter au sort du soin de désigner celle qui sera autorisée à recevoir, en 1836, l'annonce des actes de société. Nous ne doutons pas que ceux de nos confrères qui ont partagé, jusqu'à ce jour, notre exclusion, n'adhèrent à cette proposition conciliatrice, et nous avons trop bonne opinion de l'impartialité du tribunal de commerce, pour ne pas nous attendre à ce qu'il la prenne en considération. »

Si la proposition faite par le Réparateur, et qui selon nous serait de toute justice, est admise comme légalement conçue, nous réclamons aussi notre droit.

Le Gravis Lyonnais, par sa spécialité, ne saurait être exclu de cette demande. Nous pensons qu'il serait dans les convenances de favoriser de ce droit les journaux d'annonces tout aussi bien que les journaux politiques; c'est ainsi que cela se pratique à Paris et ailleurs.

VARIÉTÉS.

INCENDIE DE LA RUE DU POT-DE-FER.

Ces jours derniers ont été marqués dans la capitale par un immense incendie. Les pertes éprouvées par la librairie parisienne dans cette circonstance sont évaluées à trois millions. La librairie parisienne joue de malheur, il faut en convenir; — à demi ruinée par la révolution de Juillet, qui à la vérité n'a pas été cruelle pour tout le monde, garrottée dans son essor par les prohibitions étrangères, paralysée au sein même de la France par les jours néfastes et trop fréquents de nos guerres civiles, il ne lui manquait plus que d'être éprouvée par ce dernier événement pour être forcée de tirer le canon d'alarme et de tendre publiquement la main aux souscriptions. Je dis publiquement, parce que déjà, par l'intervention de ses primes, la librairie parisienne avait donné latemment la mesure de la détresse et de la pénurie de sa situation. — Nous plaçons donc de toute notre ame les nombreux et honnêtes négociants que vient de frapper la désastreuse calamité de la rue du Pot-de-Fer, et nous désirons bien vivement que l'appel qu'ils viennent de faire par la voie des journaux, aux sympathies de la France lisante et bienfaisante, comble au plus tôt l'abîme que le sort vient de creuser sous leurs pas. — Toutefois, ce devoir d'humanité rempli vis-à-vis de la librairie parisienne, nous lui demanderions la permission de lui présenter quelques réflexions qu'elle prendra, nous n'en doutons pas, pour la sincère expression de la vérité. — C'est que la vérité est un fruit salutaire, mais quelque peu amer, qu'il ne faut présenter ni aux rois régnans, ni aux simples négociants qui sont, ou, ce qui revient au même, qui se croient en voie de prospérité. Le bonheur a l'oreille dure, mais l'adversité écoute.

D'abord nous croyons l'évaluation à trois millions de la perte éprouvée rue du Pot-de-Fer, un peu, nous sommes même tenté de dire très-exagérée. Il est évident que chaque libraire a porté en note ses prix de vente, et non son prix de revient, ce qui n'aurait pas dû être, car le sinistre se compose non des sommes à gagner, chose fort éventuelle, mais des sommes déboursées, chose malheureusement trop certaine. — Si ces dernières sommes sont néanmoins très-considérables, en d'autres termes, si la perte éprouvée, quelque réduite qu'on la suppose, est encore cependant colossale, à qui la faute? — Nous faisons cette question aux libraires victimes du sinistre. N'est-il pas vrai qu'ils auraient rigoureusement pu éviter d'amonceler simultanément tout ou partie de leur fortune dans la même rue, dans le même local. — Eh! quel local encore! un pentamètre irrégulier de deux cents pas carrés, sans issues larges, sans maçonnerie solide, sans précautions quelconques, ou du moins sans précautions qui méritent ce nom. — Construit au contraire en solives de sapin, en planches minces, étayées et unies çà et là par de long compartimens de briques, surchargé de vieux papiers, de cartons entassés, de livres en feuilles ou brochés, anciens et modernes, classiques et romantiques, bons et mauvais, d'un débit facile ou à jamais impossible, choses du reste donc ne s'inquiète pas le feu, ce local n'était-il pas prédestiné comme à plaisir à l'incendie qu'il a dévoré? On ne met pas tous ses œufs dans un panier, dit un sage proverbe, à plus forte raison ne doit-on pas les mettre dans un mauvais panier. — La leçon est forte, mais elle profitera aux libraires de Paris. — Elle leur apprendra que les baraques en plâtras et planches, outre qu'elles offensent l'œil, sont quelquefois une mauvaise spéculation: ainsi qu'il est des dépenses qui ne sont pas chères, il y a des économies qui le sont horriblement.

Cette imprudente autant qu'incohérente centralisation de livres est la cause première de la perte qui vient d'atteindre la librairie parisienne; la centralisation ne vaut rien ni en gouvernement, ni en finances, ni en amas de livres imprimés; si la bibliothèque d'Alexandrie n'avait pas existé rassemblée en un immense tas, le farouche Omar n'eût pas détruit, au moyen d'un simple tison, ce vaste, magnifique et primitif dépôt des connaissances humaines. Aujourd'hui la bibliothèque de Paris se vante de ses sept à huit cent mille volumes, et elle a raison, car ses richesses arrachées aux siècles, et rassemblées depuis dix vies d'hommes sont incomparables; mais pourtant cette orgueilleuse bibliothèque n'est séparée du néant que par une bien petite chose. — Laquelle? — Une étincelle.

Dans le prochain numéro nous essayerons d'apprécier la valeur moralement intrinsèque du sinistre de la rue du Pot-de-Fer.

ROND, Gérant.

LYON. — IMPR. DE G. ROSSARY, RUE SAINT-DOMINIQUE, 1.